

Troisièmement, le flot annuel des placements des pays créditeurs dans les pays débiteurs a été soudainement arrêté lorsque le "boom" de spéculation sans précédent a pris fin brusquement au cours de l'automne de 1929, et que le capitaliste est passé d'une témérité excessive à une extrême prudence. Les pays débiteurs, en conséquence, se sont trouvés forcés de céder leur or et d'emprunter à court terme. L'un et l'autre de ces expédients ne peuvent plus être employés.

Quatrièmement, l'étalon or n'a pas joué d'une façon satisfaisante. Au lieu de remplir son rôle consistant à corriger le déséquilibre économique, l'or a tout d'abord reflété ce déséquilibre et l'a ensuite consolidé. La distribution défectueuse de l'or a fait qu'un tiers de l'or monétaire du monde existe sous une forme qui l'empêche de produire son effet normal sur les prix.

Après avoir examiné les causes du déséquilibre de la balance internationale des paiements, la Deuxième Commission a étudié les moyens d'y remédier. Peu de chose pouvait s'accomplir, a-t-on dit, par de nouveaux mouvements d'or, étant donné que tout l'or dans les pays débiteurs s'élève à environ 2,500 millions de dollars, c'est-à-dire le montant nécessaire pour combler l'écart d'une seule année, et que la plus grande partie de cet or est légalement affectée à la couverture des circulations nationales.

Que reste-t-il à faire? Les pays débiteurs pourraient, jusqu'à un certain point, augmenter leurs exportations par rapport à leurs importations par une réduction progressive de ces dernières. Une telle réduction pourrait signifier un nouvel abaissement du standard de vie dans les pays débiteurs, une nouvelle chute des prix mondiaux et une stagnation dans le commerce international.

Si les banques pouvaient mettre de l'argent frais sur le marché dans les pays créditeurs en achetant des valeurs jusqu'à ce que les prix montent et que la balance du commerce devienne favorable aux pays débiteurs, l'écart serait réduit. Il y aurait cependant le danger de voir les nouveaux crédits encourager la spéculation sur les titres au lieu d'augmenter les prix des marchandises.

L'écart pourrait être réduit au moyen de réductions dans les réparations et les dettes interalliées, mais le total de ces dettes ne s'élève guère au delà de quatre cent millions de dollars, soit un cinquième de l'écart total.

Quoi que l'on fasse, en ce sens ou d'en d'autres, pour réduire l'écart, il est évident qu'il resterait à combler la majeure partie de cet écart, et ceci ne pourrait être fait que par des prêts et des crédits consentis par des pays pouvant exporter des capitaux. La Commission en arriva donc à la question de savoir comment les placements internationaux pourraient être repris.

Avant qu'une demande quelconque de nouveaux crédits soit faite, insiste-t-on, il y aurait lieu de mettre un arrêt au retrait des crédits à court terme existants. La crise financière, en Allemagne, a été précipitée par la ruée sur ces crédits. Après cela, il serait nécessaire de créer des conditions qui permettent que de nouveaux prêts et placements, en majeure partie à long terme, soient consentis. Ces conditions devront avoir pour base une restauration de la confiance grâce à l'amélioration des relations politiques et à un règlement des dettes gouvernementales en tenant compte de la capacité de paiement des débiteurs.

Si la confiance ne peut être suffisamment restaurée par ces méthodes pour attirer le capital, il reste la solution que les ressources gouvernementales des pays créditeurs soient affectées à la garantie des emprunts des pays débiteurs. Il est évident que les Gouvernements des pays créditeurs ne consentiraient à devenir garants de tels emprunts que s'ils étaient assurés qu'une atmosphère de paix prolongée dominerait et que les garanties existent que les pays qui bénéficieraient de l'arrangement n'emploieraient pas leurs crédits pour détendre leur discipline financière intérieure ou pour se permettre le luxe de placements étrangers. Soucieuse du succès de ces emprunts, la Commission a recommandé que l'Assemblée demande instamment aux Gouvernements de mettre tout en œuvre pour encou-